



Compte rendu de la réunion d'information/consultation du village de Francheville

Mardi 3 mai 2022

Présents :

- 24 habitants : 10 femmes + 14 hommes
+ 2 échevins
+ 2 conseillers communaux
- Fondation Rurale de Wallonie : Florence Schmitz, Anne Klein, François Cronenberg
- Auteurs de programme : Fabrice Léonard, Pierre Poncelet

Ordre du jour

La réunion se déroule en 5 parties :

- 1) Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural ?
- 2) Partie 2 : Consultation – À vous la parole !
- 3) Partie 3 : Présentation du diagnostic par l'Auteur
- 4) Partie 4 : Réactions – échanges
- 5) Partie 5 : Suites

Introduction

Nathalie Rentmeister-Mignon, échevine du développement rural, introduit la réunion et remercie l'ensemble des habitants pour leur présence. Elle réexplique le but de la démarche et insiste sur le devoir de réserve observé par les élus, la réunion étant en effet dédiée à l'expression des villageois, sans participation du pouvoir politique.

Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une ODR ?

Une petite vidéo explicative est diffusée à l'assemblée. Elle reprend les principales informations concernant l'ODR (en quoi cela consiste, acteurs, projets menés et subsidiés, étapes, ...).

Pour revoir cette vidéo : <https://vimeo.com/468594734>

Les acteurs de l'Opération sont ensuite présentés :

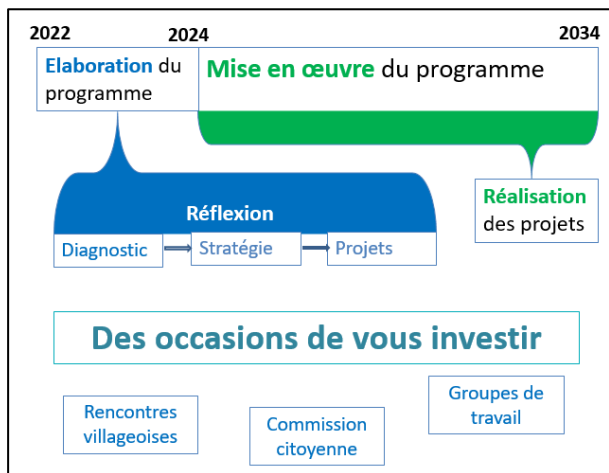
a) la Commune, qui via son Conseil Communal, a décidé de mener une ODR et d'ainsi consulter et faire participer sa population ;

b) la Région Wallonne, qui est à la base de l'ODR, qui est un programme wallon, permettant aux communes de développer la participation de leurs habitants pour améliorer le cadre de vie et dynamiser la vie locale, tout en bénéficiant de subsides pour la mise en œuvre de certains projets émanant de la population ;

c) les auteurs de programme (les Bureaux *Build Consult* et *Orthogone*) chargés de rédiger le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;

d) la Fondation Rurale de Wallonie, un organisme indépendant chargé d'accompagner la Commune tout au long de son ODR, et garant de la participation citoyenne. La FRW s'occupe d'organiser et d'animer les réunions de participation ; et enfin e) les habitants, qui sont au cœur de la démarche, sans leur participation, l'ODR ne peut être une réussite, ce sont eux le moteur de celle-ci.

Un focus est réalisé sur les différentes étapes de l'Opération, afin de mieux comprendre le déroulement de celle-ci :



Plusieurs exemples de projets réalisés dans d'autres Communes en ODR sont exposés :

Au niveau des infrastructures subsidiées (entre 60 et 90%) :

- Vielsalm : rénovation d'un bâtiment en Maison Multi-Services (MMS) comprenant un local de consultation, une grainothèque, un local de rencontre, l'école des devoirs, une cuisine, 3 logements tremplin, ...
- Olne : la réalisation d'une liaison lente entre 2 villages de la Commune.
- Baelen : le réaménagement de la place du village.
- Jalhay : la construction d'un atelier rural.

Au niveau des projets liés à la dynamique citoyenne :

- Waimès : la mise en place d'un groupe de travail sur les paysages.
- Vielsalm : l'installation de radeaux sur le lac pour permettre aux poissons de frayer et aux oiseaux de nicher plus facilement.
- Baelen : la construction d'une plaine de jeux intergénérationnelle dans les jardins de la Maison de Repos.
- Manhay : la mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité routière.



Partie 2 : Consultation

Dans cette partie, les habitants vont être consultés sur différentes thématiques rythmant la vie de leur Commune : qu'est-ce qui fonctionne bien ? Qu'est-ce qui fonctionne moins bien ? Quelles sont les idées de projets pour le village, la commune ?

La consultation se déroule en 2 temps :

- 1) Consultation individuelle (20') : réflexion sur les atouts/faiblesses et idées de projets. Les habitants sont invités à noter leurs idées de projets sur des posts-its.
- 2) Consultation collective (40') : partage des idées de projets exprimées et réactions, complétude de ce qui a été proposé. Les échanges se font en plénière. Les participants ont toujours l'occasion de noter leurs idées pendant l'échange.

La possibilité est également donnée aux habitants de faire remonter les problématiques relatives à la sécurité routière via un formulaire à remplir et à déposer dans une urne. L'ensemble du contenu recueilli en lien avec cette thématique sera cartographié et remis au Collège au terme des réunions de consultation.



	Atouts	Faiblesses	Projets
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion du tourisme (qualitatif VS quantitatif). 	<ul style="list-style-type: none"> • Gîtes trop nombreux pour un si petit village (F), et en augmentation. (4) • Nuisances sonores (bruit, fêtes, ...). (3) • Tourisme médiocre, manque de respect des touristes. • Problèmes de mobilité. • Déchets dans les chemins forestiers, dans le village, ... • Eau utilisée en quantité très importante. 	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter les gîtes et leur capacité.
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Maraîcher bio à Houvegnéz. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque un marché pour une consommation plus locale. • Il ne reste qu'un seul agriculteur dans le village (risque pour l'avenir). 	
Mobilité		<ul style="list-style-type: none"> • L'état de certaines routes (2). • Problèmes de sécurité routière (vitesse des voitures dans le village). (2) • Manque de bus vers Stavelot et Malmedy (écoles). • Quid du co-voiturage ? • Transports en commun limités (voire absents durant les vacances scolaires). (3) • Déplacements compliqués pour les personnes âgées ou sans véhicule. 	<ul style="list-style-type: none"> • Refaire les routes. • Réfection de la route « secondaire » vers les numéros 16, 18, ... • Installer un indicateur de vitesse. • Installer des systèmes de limitation de vitesse adaptés à tous (camions, tracteurs, ...). • Ralentir les tracteurs, les véhicules. • Sécuriser les déplacements vélo. • Créer des itinéraires de promenades pédestres.



		<ul style="list-style-type: none"> • Obligation d'utiliser la voiture pour se déplacer vers le centre de Stavelot. • Il n'existe pas de carte des promenades pédestres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser du co-voiturage, des petits transports collectifs (navettes, ...) (2).
Emploi & Economie		<ul style="list-style-type: none"> • La Ville de Stavelot dont la rue principale a perdu beaucoup de son charme et les petits magasins qui sont peu nombreux. • Manque de commerces à Stavelot, on va plus à Malmedy. • Manque d'un commerce de proximité (épicerie/boulangerie) dans le village. (3) 	<ul style="list-style-type: none"> • Installer une boulangerie sur Francheville/un petit commerce de proximité (3). • Faire venir des petits commerces ambulants. • Créer une coopérative où les locaux pourraient vendre leurs produits sur le marché.
Énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de nuisance particulière à ce jour (éolienne, biométhanisation, ...). • Station hydro-électrique à Refat (La Fabrique). 	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet de biométhanisation à la ferme de Refat. (5) – un projet industriel en milieu rural. • Les projets menaçant le cadre de vie (éoliennes, biométhanisation, ...). • À développer. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus d'autonomie énergétique pour Francheville. • Trouver des aides pour que chaque habitant puisse être autonome et auto-suffisant (hors gros projets style éolien).
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une source d'eau potable à Francheville qui alimente le village (7). • Les paysages magnifiques. • Le cadre rural. 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de suppression de cette source. • Manque d'eau potable en période plus sèche (2). • La pression de l'habitat sur la nature. • Diminution du nombre d'oiseaux et de papillons. • Les coupes de bois ces dernières années. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver la source de Francheville/garder l'indépendance de la source d'eau d'origine pour Francheville. • Mettre en place un projet d'assainissement des eaux usées pour <u>tous</u> les villageois (micro-station de Francheville) / station collective ? (2).

		<ul style="list-style-type: none"> • Il n’y a pas assez d’arbres au bord de la route principale. • Le manque de propreté des accotements (2). • Trop peu de poubelles publiques dans et pour arriver au village (F). 	<ul style="list-style-type: none"> • Planter des arbres et des plantes favorisant la faune. • Plantation d’arbres près de la salle de Francheville, avec haie fleurie en bordure de parking. Replanter des arbres le long des routes. • Distribution de graines de fleurs des champs de la région pour la biodiversité. • Création d’une mare au niveau du potager collectif pour être indépendants au niveau de l’eau. • Installation d’une ou plusieurs ruches près du potager de Francheville. • Faire classer certains sites pour en préserver la beauté. • Passage des ouvriers communaux pour nettoyer les bords des routes. • Installer des poubelles publiques dans le village et sur les bords des routes. • Installer un « panier de basket » à la sortie d’autoroute pour les déchets (ex. sortie Verviers).
Logement		<ul style="list-style-type: none"> • Certaines rues au cœur de Stavelot sont occupées par un bâti très vieillissant (précarité). 	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le nombre de gîtes et privilégier un habitat familial durable.



		<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de gîtes. • Village « dortoir ». • La gestion du nombre de logements. 	
Urbanisme & Patrimoine		<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de logique dans les autorisations urbanistiques (ex : demande d'un certain type de brique pour une maison refusée mais acceptée pour une autre 100m plus loin quelques années après, ...). • Patrimoine satisfaisant, mais manque de projets sur le presbytère. 	<ul style="list-style-type: none"> • Garder le caractère du village, sans trop de constructions ni de gîtes supplémentaires / Maintenir le village tel qu'il est. (2) • Organiser des « Journées du Patrimoine » ou « découverte de notre village ».
Convivialité	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne entente villageoise/ambiance rurale (2). • L'entente entre les villages de Francheville et Houvegnéz. • Entraide entre villageois (covid, maladie, ...). • Voisinage compréhensif. • Groupe Whatsapp du village (F). • La vie sociale et associative développée. • Les initiatives collectives. • Le potager de Francheville/jardin collectif. (7) – qui réunit selon les moyens physiques de chacun. • La salle du village (3). • La plaine de jeux (3). • La qualité de vie (village très agréable et paisible) (3). 	<ul style="list-style-type: none"> • On ressent une certaine insécurité à Stavelot quand on y passe le soir. • Manque de contacts entre villageois (F). • Manque de connaissance entre villageois. Malgré les différents projets (potager, ...) les gens ne se connaissent pas. • Manque d'une place à Francheville (il n'y a que le parking de la salle comme endroit central). Manque de bancs (en bois) dans le village. • Manque d'une boîte à livres. • 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les nouveaux habitants avec une explication de l'histoire et des valeurs du village. • Organiser des échanges de services. • Faire vivre la salle via différentes activités. • Organiser des cours de gym/yoga itinérants. • Organiser des stages pour les enfants dans le village. • Terminer le four à pain. • Aménager la place près de la salle du village en un endroit convivial où les villageois peuvent se rencontrer en plein air et s'asseoir ensemble, papoter, ...



			<ul style="list-style-type: none"> • Créer des petits espaces de convivialité dans le village (tables, bancs en bois, ...). • Nettoyer le triangle communal (au-dessus du chemin de l'église de Francheville en entrant dans la forêt) et y installer un banc.
Services à la population	<ul style="list-style-type: none"> • L'apport de main d'œuvre des ouvriers communaux : rapidité de communication (potager collectif, rénovation du bac, ...). • Mieux dégagé en hiver et plus rapidement qu'autrefois. • Très bon accueil du personnel de l'Administration Communale et bon suivi des demandes. • Bon soutien de la Commune dans la réalisation des projets du village de Francheville : aide pour la plaine de jeux et le potager. 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de coupures de courant assez fréquentes (F) (2). • Manque d'aménagements au niveau de l'égouttage. • Entretien et maintenance du réseau d'égouttage. • Peu de services à la population au niveau du village (au niveau de la ville, ok). 	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'une MRS dans le village, pour les villageois et/ou de logements indépendants pour la population vieillissante /aménagement de « résidences services » pour personnes vieillissantes dans le village (2).
Culture & Folklore		<ul style="list-style-type: none"> • La culture et le folklore peu développés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un événement culturel « fort » et répétitif.



Les points noirs en matière de sécurité routière dans ma ville/mon village/mon quartier :

Localisation : ville/village – nom de rue/carrefour	Problème
Commune de Stavelot	<ul style="list-style-type: none">• Routes dégradées.
Francheville – route principale vers Houvegnez.	<ul style="list-style-type: none">• La vitesse des véhicules (12).• Route avec voie sans issue.• Les 50 km/h ne sont pas respectés.• Danger pour les enfants → Proposition d'installer des barrières « zone de jeux » pendant les périodes de vacances (à Francheville et Houvegnez).• Il y a de plus en plus de maisons de vacances et les touristes ne sont pas sensibilisés.• La vitesse de certains automobilistes (livreurs, tracteurs, touristes, ...) - en particulier les personnes extérieures au village.• Non-respect des priorités de droite.• Un indicateur de vitesse serait le bienvenu / un dispositif pour ralentir les véhicules.
Houvegnez	<ul style="list-style-type: none">• Trous dans la route qui abîment les pneus des voitures et entraînent des risques de chutes pour les cyclistes.
Sortie d'autoroute (Refat)	<ul style="list-style-type: none">• Manque de visibilité – prévoir le placement d'un miroir.
L'accès au village de Francheville	<ul style="list-style-type: none">• La largeur de la route : le croisement et la visibilité sont difficiles, surtout avec des véhicules plus lourds.

Partie 3 : Présentation du diagnostic par les Auteurs de Programme

Les Auteurs de Programme ont rédigé un diagnostic socio-économique de la Commune de Stavelot et de ses villages. Il s'agit en quelque sorte d'une carte d'identité objective de la Commune basée sur des données chiffrées, des statistiques, ... en lien avec les différentes thématiques rythmant la vie communale. La synthèse de ce diagnostic est présentée aux villageois dans cette troisième partie.

Les citoyens recevront cette présentation à l'issue de l'ensemble des réunions de consultation (début juin).



Partie 4 : Réactions – Echanges

Suite à la présentation du diagnostic, la parole est donnée aux villageois qui souhaiteraient réagir à ce qui leur a été partagé.

La liste ci-dessous reprend les éléments du diagnostic de l'auteur auxquels les habitants ont réagi :

- Refat + Francheville : l'autoroute doit aussi être présentée comme une **faiblesse** (nuisances) ;
- Refat : le versant (Est) est encaissé et peu ensoleillé : **faiblesse** ;
- Francheville : si potentiel à bâtir il y a, à noter que c'est sur une seule voirie ;
- Francheville : entreprise de carrelages à retirer (ET ajouter la présence d'une sage-femme) ;
- Houvegné : le bus va jusqu'à Houvegné ;
- Changer le sens indiqué pour la montée d'autoroute : St Vith => Verviers et pas Verviers => St-Vith.

Partie 5 : Suites

La Fondation Rurale de Wallonie clôture cette soirée en informant les participants sur les suites de l'Opération.

L'ensemble des données ayant été récoltées lors de la consultation serviront à rédiger un « **diagnostic partagé** », qui est un document global croisant l'analyse objective et chiffrée de l'auteur avec la réalité du terrain et le ressenti des habitants (le contenu récolté via les feuilles distribuées, les post-its et échanges oraux).

C'est sur base de ce document et de la liste de projets recueillie que la future **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)** pourra élaborer le **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** et définir les objectifs à atteindre et les projets à mener dans les villages et la Commune.

Cette commission sera composée d'élus et d'habitants (dont ¼ max. des membres pourront être des élus) et devra être représentative de la population (et donc compter des membres de tous les villages de la commune, d'âges différents, de sexes différents, ...). Elle devra compter min. 20 et max. 60 membres. Cette commission se fera le relais des habitants et mènera des réflexions d'intérêt collectif (à l'échelle du village et de la commune). Elle sera mise en place à l'automne, une fois les réunions de consultation terminées et la matière traitée.

Les villageois sont invités à s'y inscrire via le formulaire qui leur a été distribué. Pour ceux qui le désirent il est également possible de s'inscrire via le site internet de l'Opération : www.stavelotjeparticipe.info ou en contactant les agents de la FRW (080/67.84.70 ou hte.ardenne@frw.be).